

Par la plateforme d'appui de :



Avec l'implication de :



## **Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) 12 – 16 ans**

### **1 Les programmes de prévention, un outil au service de la stratégie d'intervention précoce**

En 2012, les pouvoirs publics (MILDECA et DGS) ont décidé de relancer les Consultations jeunes consommateurs (CJC). La Fédération Addiction a pris une part active dans cette remobilisation pour organiser sur les territoires une offre de service cohérente et adaptée à la progression des problématiques d'usage des adolescents. Cette relance a permis de conceptualiser une stratégie d'intervention précoce visant à promouvoir un environnement favorable et à raccourcir le délai entre les premiers signes d'une possible pathologie et la mise en œuvre de réponses adaptées.

Intervenir en amont des usages problématiques consiste à partager avec les autres partenaires des adolescents une culture commune. Elle aide à faire converger les actions et à repérer puis à travailler sur les fragilités psychologiques potentielles, notamment en développant les compétences psycho-sociales.

Depuis 30 ans, des données croissantes montrent qu'il existe des interventions de prévention efficaces vis à vis des adolescents. Les critères d'efficacité des programmes de prévention des addictions sont rappelés dans l'expertise collective INSERM « Conduites addictives chez les adolescents, usage, prévention et accompagnement ». Ils sont majoritairement fondés sur le développement des compétences psychosociales (CPS) des adolescents, le développement des compétences parentales et incluent des stratégies à composantes multiples, tendant vers un environnement favorable. Différents programmes ont été évalués scientifiquement, et certains ont fait la preuve de leur efficacité. Le programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) est l'un d'entre eux.

### **2 Le programme SFP 12 – 16 ans**

Le programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) s'adresse prioritairement aux familles « à haut risque » mais peut aussi se décliner de manière plus universelle. Il vise à renforcer les relations et les compétences familiales afin de réduire de manière significative les problèmes de comportement, la délinquance, l'alcoolisme et la toxicomanie chez les enfants et à améliorer les compétences sociales et scolaires. Ce programme est la conceptualisation d'une méthode, dotée d'un certain nombre d'outils pour susciter l'implication et l'adhésion des familles (guide, DVD).

PSFP est un programme éducatif visant à développer les compétences parentales d'une part et les compétences psychosociales des jeunes d'autre part. PSFP s'appuie sur les concepts du développement écosystémique et sur les travaux de Bandura sur l'auto-efficacité. PSFP se développe depuis plus de 20 ans aux Etats-Unis et est transposé et adapté à la culture de plus de 20 pays : Suède, Canada, Allemagne, Italie, Espagne, Russie, Thaïlande, Chili, La Royaume-Uni...

Le programme SFP 6 – 11 ans a été implanté en France grâce au Codes 06. Un travail d'adaptation à la culture française a été mené par Dr. Corinne Roehrig qui a déroulé et déroule avec succès le programme sur plusieurs sites. Il existe une approche PSFP pour différentes types d'âges : 3 – 5, 6 – 11 et 12 – 17. Un PSFP 0 – 3 est en cours de développement.

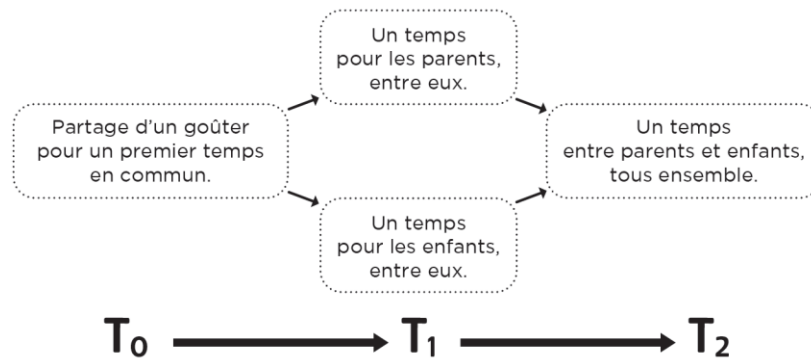
### 3 Déroulé du programme

Il s'adresse aux familles avec enfant âgé entre 12 et 16 ans. Il s'adresse aux familles dont un des membres a une problématique liée à la consommation des produits psychoactifs (tabac inclus). Le programme se déroule au cours de 14 séances hebdomadaires de deux heures et demi, auxquelles les parents assistent avec leurs enfants. Après un goûter pris en commun, parents et enfants, encadrés par un binôme d'animateurs, travaillent et échangent séparément. Ils sont ensuite réunis pour la deuxième heure ce qui leur permet d'expérimenter de nouvelles modalités d'interaction. Il leur est également proposé de mettre en pratique des exercices à la maison.

Les sessions sont participatives, pragmatiques, ludiques. Elles comportent des discussions, des apports de connaissances, des recommandations et des exercices pratiques, dans chaque groupe.

Une session PSFP regroupe une dizaine (maximum 14) de familles volontaires.

*Figure 1: Déroulement des sessions*



La mise à disposition d'une garderie pour les enfants les plus jeunes est un facteur facilitant de l'adhésion des familles.

### 4 Un programme évalué et validé scientifiquement

Le programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) fait partie des programmes recommandés dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé. Il aide les familles à développer des facteurs de protection et à mettre en place un climat familial positif.

Aujourd'hui implanté dans 35 pays, plus de 150 études internationales font état de son impact positif sur les familles, parents et enfants :

Chez les parents	Chez les jeunes	Dans les familles
<ul style="list-style-type: none"> <li>↗ Sentiment d'efficacité parentale, habiletés parentales, communication</li> <li>↘ Consommation d'alcool et autres drogues, stress, dépression,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↗ Compétences sociales, résultats scolaires, coopération intrafamiliale, nombre de pairs pro-sociaux</li> <li>↘ Consommation d'alcool et autres drogues, dépression, troubles du comportement, agressions, conduites à risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↗ Liens parents-enfants, communication positive dans la famille, partage des tâches et de leur réalisation</li> <li>↘ Conflits intrafamiliaux</li> </ul>

## **5 Contexte et mobilisation nationale autour du programme SFP 12-16 ans en France**

En France, en lien avec le travail de remobilisation des Consultations jeunes consommateurs (CJC) et grâce à l'initiative d'un de ses membres, la Sauvegarde 71, la Fédération Addiction avec l'engagement de 2 structures (Cedr'Agir, Sauvegarde 71) a pu, en 2017, avec le soutien de la Fondation de France et de la MILDECA/DGS, organiser la formation de 24 professionnels (coordinateurs, orienteurs, animateurs) et soutenir l'expérimentation de l'implantation du programme PSFP pour la tranche d'âge 12-16 ans en s'appuyant sur les CJC de 2 sites (Armentières et Chalon sur Saône). Cette expérimentation sur 2 sites a permis (en lien avec les concepteurs américains du programme et l'équipe PSFP québécoise) de débiter l'adaptation « culturelle » des manuels (42 séances pour le public 12-16 ans). Toutefois, des travaux sont encore en cours afin de permettre d'autres ajustements indispensables tels que : la reformulation des objectifs de chaque séance, la réécriture de l'ensemble des manuels sous une forme proche de celle des manuels 6-11 (à la fois pour faciliter l'appropriation des manuels par les animateurs mais aussi pour assurer une cohérence des outils quelle que soit la tranche d'âge).

## **6 Quel(s) acteurs pour l'implantation du programme ?**

En France, les premières expérimentations de la mise en œuvre de PSFP 12-16 ans se sont appuyées sur des professionnels formés des Consultations Jeunes Consommateurs (un coordinateur local + 4 animateurs) en lien avec les différents partenaires impliqués auprès des parents/jeunes (Maison des adolescents, CAF, services de la ville, PMI, prévention spécialisée, Justice, éducation nationale...). Etant donné la forte mobilisation nécessaire pour la mise en place du programme, il est indispensable d'impliquer au maximum les acteurs de première ligne de proximité dans les différentes phases du programme (promouvoir le programme, recrutement des familles, animation des séances...).

Le programme nécessite d'avoir au minimum 4 animateurs formés.

**Vous souhaitez déployer le programme PSFP 12-16 sur votre territoire avec le soutien de la plateforme d'appui de la Fédération Addiction, n'hésitez pas à nous contacter :**

Alexis Grandjean, responsable de mission à la Fédération Addiction : [a.grandjean@federationaddiction.fr](mailto:a.grandjean@federationaddiction.fr),  
01 42 28 83 31

Vous vous intéressez au programme PSFP mais sur la tranche d'âge 6-11 ans ? Vous trouverez plus d'informations sur le site du Codes 06 : [http://www.codes06.org/r/57/pourquoi-soutenir-la-parentalite-/](http://www.codes06.org/r/57/pourquoi-soutenir-la-parentalite/)

Par la plateforme d'appui de :



Avec l'implication de :

